

173186

## D E V I S

Nº : 2300739655 Date : 01/09/2023

Nom patient : MOUMEN ASMA

Prise en charge : MUPRAS

	Nombre	Lettre Clé	Prix Unitaire	Montant
PRESTATIONS INTERNES				
RECTOSIGMOÏDOSCOPIE SIMPLE	1,00		900,00	900,00
ANESTHESIE EN SUS D'UN ACTE	1,00		300,00	300,00
			<b>Sous-Total</b>	<b>1 200,00</b>
<b>Total Frais Clinique</b>				<b>1 200,00</b>

Arrêtée le présent devis à la somme de :

MILLE DEUX CENTS DIRHAMS

Total 1 200,00

NB: Les informations figurant sur ce devis, notamment les informations relatives au coût des prestations, sont fournies uniquement à titre indicatif et ne prennent pas en compte l'évolution de votre état de santé ni des prestations supplémentaires non prévues dont vous pourrez avoir besoin.

Vous devrez donc envisager la possibilité de constater un écart entre votre facture finale et le présent devis.

Nous nous engageons toutefois à vous fournir la meilleure estimation possible en fonction des données communiquées par vous-même ou votre médecin responsable.

Notre service de facturation est à votre disposition pour toute information complémentaire.

173186



Le 13 septembre 2023

HOPITAL CHEIKH KHALIFA IBN ZAID  
AVENUE MOHAMED TAIEB NACIRI  
CASA, 20000  
MAROC

**Objet : PRISE EN CHARGE PARTIELLE**

**Identifiant adhérent : 0001624\_1949-07-01\_ABDELMAJID**

**N/REF : 20232560023988**

**Adhérent : AKRAM ABDELMAJID**

Madame, Monsieur,

Nous vous informons que nous prenons en charge les frais de soins de ASMA MOUMEN.

Nous vous prions de noter que le restant à charge à régler directement par l'adhérent et que cette prise en charge est valable à concurrence de :

- Part Mutuelle : 2178.00 MAD
- Restant à charge adhérent : 242.00 MAD

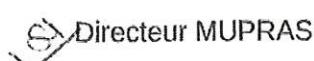
Validité de prise en charge : du 13-09-2023 au 13-12-2023.

Pour le règlement de votre facture, nous vous prions de bien vouloir l'adresser jointe au double de la présente à la MUPRAS :

**Centre d'affaire Allal Benabdellah. 49, Angle Rue Allal Benabdellah et Rue Mohammed Fakir  
6ème Etage. Casablanca.**

Nous vous remercions d'avance pour l'aide et l'assistance que vous apporterez à ASMA MOUMEN.

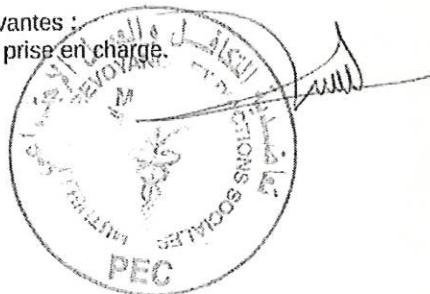
Veuillez agréer, Messieurs, l'assurance de nos sincères salutations.

 Directeur MUPRAS

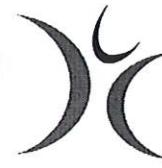
**CONDITIONS ET MODALITÉS :**

Le règlement des factures relatives aux prises en charge est soumis aux conditions suivantes :

- La facture doit être nominative et conforme aux informations indiquées sur la prise en charge.
- Toute facture doit être accompagnée :
  - ✓ D'une copie de la présente prise en charge,
  - ✓ Des notes d'honoraires des praticiens,
  - ✓ Du compte rendu et des justificatifs des actes pratiqués,
  - ✓ Du détail de la pharmacie, radiologie et biologie (sous pli fermé).
- Toute facture doit être obligatoirement signée par notre adhérent.
- Toute facture doit comporter l'IF, l'ICE et le RIB (24 chiffres) du prestataire.



OK  
QF



Casablanca, le vendredi 1 septembre 2023

## RECTO-SIGMOIDOSCOPIE

Identification du Patient	Informations administratives
Nom : MOUMEN	Médecin traitant :
Prénom : ASMA	Service : Endoscopie
Age : 64 ans	IPP du patient : H0122012581

### INDICATION :

ADK sigmoïdien opéré  
Colo contrôle à 12 mois

### RESULTAT :

Présence d'une sténose serrée, régulière, infranchissable de l'anastomose colo-rectale  
Biopsies faites sur les berges de la sténose

### CONCLUSIONS :

Sténose anastomotique infranchissable  
Prévoir une dilatation au ballonnet

**Signature :**

Hôpital Universitaire International Cheikh Khalifa  
Pr EL IDRISI LAMCHARI ARDENNAIEUR  
Gastro-entérologue endoscopie digestif moyen et moyen  
101106920





RETRAITE

AKRAM ABDELMAJID

0001624

